

Juin 2017

Le retour des mines en Europe, une réalité ?

Avec la percée des nouvelles technologies, notre besoin en minerais a considérablement augmenté. Nous utilisons aujourd’hui trois fois plus de minerais qu’il y a 30 ans. Bien que les mines existent encore en Europe, c’est principalement dans les pays du Sud que nous nous approvisionnons. Cependant, pour réduire sa dépendance, l’Union européenne incite à explorer et exploiter à nouveau les sous-sols du Vieux Continent. Certains pays passent à l’acte.

Les mines, une réalité appartenant au passé ?

Quand on parle de mines en Belgique, on pense souvent à une période de notre histoire récente. Des images de mineurs au visage noirci nous viennent en tête (les Gueules Noires), les galeries sombres et la poussière, mais aussi les coups de grisou et leurs victimes. Aujourd’hui, quatre sites wallons sont reconnus au patrimoine mondial de l’Unesco et peuvent être visités. Notons que cette période, part intégrante de notre mémoire collective, a permis l’émergence de nos puissances industrielles.

Si toutes les mines sont aujourd’hui fermées en Belgique, il en va différemment pour d’autres pays d’Europe. Ainsi, 76 mines métalliques sont en activité en Europe dans 6 pays miniers dont les leaders sont la Suède (premier producteur de fer en Europe) et la Finlande (cuivre, zinc, nickel, chrome, argent, or)¹. Suit la Pologne qui gravite autour de la 10^{ème} place au classement des principaux producteurs de cuivre et d’argent au niveau mondial. On retrouve également des mines métalliques en Espagne, en Bulgarie et en Irlande. La Grèce, pour sa part, est le premier producteur d’or européen. L’Europe produit 4,8% du cuivre mondial, 1% de l’aluminium et 1% du fer mondial. L’exploitation minière est donc encore bien présente en Europe².

Les minerais, un enjeu central aujourd’hui

Si l’exploitation minière existe encore en Europe, elle est loin de suffire à combler les besoins de l’industrie européenne. En effet, l’Union européenne est extrêmement dépendante des autres pays pour son approvisionnement. En 2011, l’Union européenne a dressé la liste des matières premières (non énergétiques et non alimentaires) considérées comme indispensables à l’industrie européenne. Parmi les 41 matériaux répertoriés, 14 étaient considérés comme critiques, ce qui signifie que leur approvisionnement risque de poser problème dans l’avenir, notamment en raison de la prise de mesures de protection environnementale par des pays tiers, et de menacer l’économie européenne. En 2013, l’Union européenne a étendu cette liste à 54 matériaux dont 20 étaient jugés critiques pour l’industrie européenne. Sur les 54 matériaux, l’Union européenne ne produit que 9% de ses besoins et 3% des 20 matières premières jugées critiques. La concentration de ces matières premières dans un nombre limité de pays est aussi un facteur important pouvant influencer les relations internationales entre les pays. 90% des 20 matériaux critiques sont en effet détenus par 20 pays différents. Parmi ces acteurs, la Chine est centrale, notamment dans la production des *terres rares*.

¹ MPE-Média, « La mine progresse en Europe en 2017 », juin 2017.

En juillet 2016, l'Union européenne a lancé une troisième procédure à l'OMC contre les restrictions imposées par la Chine à l'exportation de matières premières essentielles aux industries européennes³. Les précédentes procédures s'étaient conclues en faveur de l'UE. L'Union européenne accuse la Chine de pratiques déloyales en limitant l'accès à des produits tels que le graphite, le cobalt, le tantale, l'antimoine, l'indium... aux entreprises établies hors de Chine.

Le rapport européen sur les matières premières critiques émet une série de recommandations face à ce constat. Certaines concernent le recyclage des produits qu'il s'agit d'intensifier⁴. Cela implique de limiter l'exportation illégale des produits en fin de vie vers d'autres pays, qui continue de se développer. L'Union européenne réaffirme également sa stratégie politique sur le commerce des matières premières. Cette stratégie renvoie directement à l'*Initiative Matières Premières* lancée par l'Europe en 2008 et révisée en 2011. Cette communication de la Commission européenne représente le cadre de la politique européenne sur le commerce des matières premières avec des pays tiers. Pour cela, l'UE utilise la diplomatie économique avec l'objectif, entre autres, d'éviter toutes les barrières à l'importation.

Finalement, le rapport préconise le développement de la recherche minière dans et hors de l'Europe dans le respect de certaines conditions (bonne gouvernance, durabilité, transparence...).

Des richesses à exploiter ?

³ Communiqué de presse de la Commission européenne, « L'UE engage une procédure pour s'opposer aux restrictions à l'exportation de matières premières chinoises », 19 juillet 2016.

⁴ Ce taux est de 39% en Belgique pour les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

En tout en Europe, le rapport de la Commission européenne sur les matières premières de 2016⁵ fait état d'environ 400 projets miniers à l'étude dont 15 très avancés, 105 avancés et 8 pays en réveil minier dont la France.

En effet, la France a bien intégré le message de l'Union européenne et a ré-ouvert le chapitre minier sur son territoire⁶ depuis quelques années. En 2011, la France a ainsi créé le COMES (Comité pour les Métaux Stratégiques), lieu de réflexion dont les propositions doivent contribuer à sécuriser l'approvisionnement de la France en métaux stratégiques. Il se divise en groupes de travail composés de représentants de l'industrie et des pouvoirs publics. L'un des groupes de travail se penche sur les ressources disponibles et les initiatives dans le domaine de la prospection. Parallèlement, le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières) a mis à jour l'inventaire des sous-sols français, identifiant 27 sites à caractère minier⁷. En 2012, Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, annonçait qu'il souhaitait « *donner une nouvelle ambition à la France, celle de redevenir un pays dans lequel on peut exploiter des mines, comme le font de nombreux pays européens* ». Depuis 2013, 11 permis d'exploration (PER) ont été octroyés en métropole et 5 sont en cours d'instruction⁸. Il s'agit de gisements d'antimoine (lubrifiants, pigments, catalyseurs), d'or, d'argent... Près de 7 millions d'euros ont été recensés entre 2012 et 2016 en dépenses d'exploration⁹. Et ce malgré que plusieurs maires aient remis des avis défavorables. La population, elle, regrette le manque d'information sur ces projets et de promotion du procédé de

⁵ Raw Materials Scoreboard 2016 de la Commission européenne.

⁶ Il y a encore une vingtaine de mines métalliques exploitées en France, principalement de bauxite, de schistes bitumineux et de fluorine.

⁷ CHAUVEAU Flora,, « La France face au retour des projets miniers », juillet 2014, <https://reporterre.net/La-France-face-au-retour-des-projets-miniers>

⁸ www.panoramine.fr

⁹ MPE-Média, « La mine progresse en Europe en 2017 », juin 2017.

consultation. Exploration ne signifie pas nécessairement exploitation, mais le Code minier français semble faciliter ce passage. Ce dernier était censé être révisé avant les élections 2017. Sa réforme est reportée à plus tard.

Les mêmes questions se sont posées en Belgique. D'après Eric Pirard, géologue de formation et professeur à l'ULg, il reste des ressources exploitables dans notre sous-sol. Selon lui, rien ne sert d'être inquiet car les mines modernes seraient bien différentes de celles du passé grâce aux nouvelles technologies et à la robotique. Il valorise aussi l'importance du recyclage. Au niveau politique, plusieurs études ont été lancées depuis 2010 pour évaluer le potentiel d'exploitation du sous-sol wallon. En 2013, le ministre Philippe Henry a créé un Service géologique de Wallonie, pour estimer l'étendue des richesses du sous-sol suite à l'intérêt manifesté par des grands groupes australiens et canadiens. En 2014, la société française Gazonor, rachetée depuis par LFDE, a déposé 2 permis d'explorer le sous-sol en quête de gisements de gaz de houille. L'un d'eux a été accordé. Un premier captage de gaz devrait bientôt être mis en place à Anderlues¹⁰. Pour ce qui est des minerais et du zinc identifié dans nos sous-sols, aucune demande de permis n'a été remise jusqu'à présent¹¹. Les réflexions se poursuivent au Parlement wallon; le Ministre cdH de l'environnement wallon Carlo di Antonio étant plutôt favorable à l'exploitation de notre sous-sol.

Une mine responsable est-elle possible ?

¹⁰ Question orale de V. WAROUX au Ministre Di Antonio le 20 avril 2015 : <http://www.cdhwallonie.be/notre-action-au-pw/questions-orales/le-gaz-de-schiste-et-le-gaz-de-houille-en-wallonie>

¹¹ Question orale de G. de TROTTA au Ministre Henry le 14 octobre 2014 : https://www.parlement-wallonie.be/content/print.php?print=interquestions-voir.php&id_doc=56541&type=all

Les acteurs privés et publics le répètent. Les mines à venir ne seront pas celles d'hier. Ils promettent des garanties de propreté, de durabilité, de responsabilité. Ils avancent aussi qu'il est préférable d'effectuer ces opérations chez nous plutôt que de cautionner des conditions de travail indécentes dans des pays du Sud. Sur ce point, il est du ressort de nos décideurs politiques de mettre en place des règles aux entreprises minières afin qu'elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et des populations locales, au Nord comme au Sud. De plus, la société civile et le grand public sont encore bien trop absents des négociations des projets miniers et le font souvent savoir. Exclure les populations des choix qui les concernent peut déboucher sur des conflits parfois violents qui à terme paralysent certains projets. Rappelons que, selon les Nations-Unies, les peuples et les nations ont la souveraineté sur leurs ressources naturelles.

Par sa nature même, l'activité minière entraîne des pollutions qu'il s'agit de gérer. Les opérations génèrent des fumées et des poussières toxiques aux alentours. L'utilisation de produits chimiques tels que le mercure ou le cyanure sont particulièrement nécessaires au traitement des minerais (or, cuivre,...). La fracturation de la roche lors de l'extraction bouleverse les équilibres des métaux qui s'y trouvent et se transforment au contact de l'air en acide sulfurique (drainage rocheux acide) qui contamine les eaux souterraines et en surface. La mine laisse également derrière elle des montagnes de déchets de roches inutilisables (stériles). De nombreux experts l'affirment : la mine propre n'existe pas¹². C'est la bonne ou mauvaise gestion de ces pollutions par l'entreprise minière qui va déterminer l'ampleur des impacts.

À côté des préoccupations socio-environnementales, malgré une relative hausse du prix des métaux début 2017, l'exploitation minière pose question au niveau de sa rentabilité géologique, économique et technique. D'un point de vue géologique, il

¹² DELMAS Aurélie, « Discrètement, les projets miniers se multiplient en France », 9 février 2016, <https://reporterre.net/Discrètement-les-projets-de-mines-se-multiplient-en-France>

faut aller creuser toujours plus loin pour trouver la précieuse matière, ce qui implique des coûts énergétiques toujours plus élevés. Rappelons que l'exploitation minière est responsable de 5% des émissions anthropiques mondiales de CO₂¹³. De plus, la concentration des métaux a considérablement baissé. On trouve moins de minerais dans une tonne de roche qu'il y a un siècle. Malgré les progrès technologiques, la rentabilité de l'exploitation de ces minerais n'est pas assurée. Sans compter que ces technologies d'extraction sont elles aussi gourmandes en ressources. Cela vaut-il véritablement la peine de mobiliser des moyens colossaux pour un résultat mitigé sachant d'avance que le sous-sol de la France ne cache pas un eldorado ? Sans compter le coût qu'impose la réhabilitation des sites lors de la fermeture de la mine en plus des autres externalités (création d'emplois précaires, contamination de l'air, de l'eau, du sol, impacts sur la santé,...). Ces dernières sont bien souvent à la charge de la collectivité. Au Canada, pas moins de 10 000 mines ont ainsi été abandonnées et se retrouvent à la charge de l'Etat¹⁴.

Pour une vision à long terme

D'autres solutions existent. Plutôt que d'investir des sommes extravagantes dans l'exploration puis l'exploitation minière, ne serait-il pas plus intéressant et durable de se pencher sur la question du recyclage ? Le concept de « *mine urbaine* » décrit un filon bien plus porteur : celui des minerais présents hors du sol, dans les bâtiments, les avions, les objets électriques et électroniques, qui

contiennent parfois plus de minerais que dans une mine¹⁵ !

Le recyclage des métaux, encore assez peu développé, devrait concentrer tous les efforts. Plus que d'imaginer l'exploitation de nouvelles mines, aux conséquences incertaines, trouver les moyens de réhabiliter les métaux déjà existants semble bien plus durable. Nos responsables politiques devraient orienter leurs décisions en ce sens et se faire pionniers en la matière, soutenus par une vision sur le long terme en accord avec les Objectifs pour le Développement Durable.

Autre piste, celle de plaider pour une simplification des objets à la conception afin qu'ils exigent moins de ressources et que leur recyclage soit plus aisé. Des composants identifiables en nombre plus limités pour faciliter la réutilisation. Ces objectifs vont de pair avec l'interdiction de l'obsolescence programmée qui alimente un mode de consommation abusif. En bref, penser toutes les étapes de la vie d'un objet dans une logique de cycle fermé.

Enfin, pourquoi pas réfléchir à réduire notre consommation de métaux ? Récupérer, recycler, donner, ... sont autant de réflexes citoyens aux conséquences positives pour notre environnement et les populations à travers le monde.

Auteure :
Géraldine Duquenne

¹³ BIHOUIX Ph. Et de GUILLEBON B., « Quel futur pour les métaux ? », France, 2010, p.40.

¹⁴ ISF SystExt France, « Affronter les réalités de l'industrie minière en France, 24 août 2016, <http://www.isf-systext.fr/sites/all/animationreveal/arimatrf/#/4/8>

¹⁵ Pour 5 grammes d'or dans une tonne de minerai, on trouve 200 grammes dans une tonne de smartphone.

